

**53<sup>e</sup> réunion publique du  
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est  
Le mardi 9 décembre 2025 – 19 h 00  
François-Xavier-Daigle – 4572, route 134 à Allardville (N.-B.) E8L 1E4**

---

**PROCÈS-VERBAL**

**1. Ouverture de la séance**

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du Conseil présents et à l'ensemble du public. Elle invite les conseillers, conseillères et membres du personnel à se présenter.

Elle souligne la présence de la direction d'école madame Ginette Gallant qui s'est distinguée cette année par l'obtention du Prix d'excellence en éducation.

**1.1 Minute de silence**

Sans objet

**2. Vérification du quorum et des absences**

**PRÉSENCE :**

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem (présidente); Richard Gallant (vice-président); Marie-France Maltais; Gary Ouellette; Nathalie Mallais Comeau; Pierre Morais; Michèle Hébert; Danny Comeau; Gérard Robichaud; Rayanne Chawki (élève conseillère).

Direction générale et direction générale désignée : Marc Pelletier; Stéphanie Kerry.

Directeur des services administratifs et financiers : Absent

Responsable des communications et des relations stratégiques : Brigitte Couturier

Directions des ressources humaines : Farrah LeBlanc

Direction des services de soutien à l'apprentissage : Shannon Haché

Absence : Aucune

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**MOTION 355, RÉSOLUTION 53-3**

**La conseillère Hébert propose  
Appuyée par la conseillère Maltais**

**QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 9 décembre 2025.**

**Adoptée**

**4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour**

Aucun conflit d'intérêts n'est rapporté.

**5. Liens avec la communauté**

**5.1 Forum de discussion – CPAÉ**

La présidente du CPAÉ, en poste depuis cinq ans, madame Geneviève, effectue une présentation au Conseil, accompagnée de son fils Zachary, qui assure la projection d'un diaporama. Celui-ci présente, à l'aide de photos, les nombreuses activités vécues par les élèves de l'école. Le diaporama est projeté tout au long de la présentation afin d'illustrer concrètement les propos de la présidente.

Au sein du CPAÉ, il est fermement établi que les finalités éducatives de l'école sont en parfaite cohérence avec les valeurs et les besoins de la communauté. Les élèves bénéficient quotidiennement de modèles d'apprentissage expérientiel significatifs. À cet égard, il est souligné qu'au cours de la dernière année, le taux d'élèves instigateurs de projets est passé de 4 % à 20 %, démontrant un engagement accru et une plus grande prise d'initiative de la part des élèves.

Plusieurs projets significatifs réalisés à l'école François-Xavier-Daigle sont présentés, notamment :

- la mise en place d'un programme d'activités après classe, rendue possible grâce à l'obtention de fonds provenant d'un programme du Nouveau-Brunswick ;
- la création du Conseil des leaders ;
- l'intégration des lettres « L & D » aux murs de l'école dans le cadre d'un projet artistique ;
- la participation des élèves, depuis quelques années, au projet « CEI : Créer, Explorer, Innover », offrant une variété d'ateliers tels que le travail du bois, la cuisine, l'art dramatique et d'autres domaines créatifs.

Il est également mentionné que l'un des premiers projets initiés par les élèves est celui des « Pauses FXD », soit des pauses santé axées sur l'alimentation, conçues et préparées par les élèves eux-mêmes.

Sur un plan plus personnel, la présidente souligne le travail soutenu et l'engagement du personnel scolaire ainsi que des bénévoles. Elle mentionne que son fils a pu participer à des équipes sportives, prendre part aux Jeux de l'Acadie et que l'école compte même trois élèves médaillés. Elle précise que, grâce à l'école et au District scolaire francophone Nord-Est, les élèves bénéficient des mêmes opportunités et avantages que ceux fréquentant des écoles de plus grande taille ou situées en milieu urbain.

Le Conseil remercie la présidente et son fils pour leur présentation éloquente, et félicite l'école pour leur investissement.

**5.2 Présentation – Honneur au mérite du CÉD**

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou

encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des personnes apprenantes ou de leur communauté.

Le Conseil rend hommage à 5 personnes :

- **Zachary McGraw** est un élève de 8<sup>e</sup> année qui se démarque depuis plusieurs années par son leadership naturel et sa curiosité intellectuelle. Membre du Conseil des leaders depuis la 6<sup>e</sup> année, il s'y illustre par son engagement constant et son sens des responsabilités. Sportif accompli, il a représenté la région Chaleur en athlétisme aux Jeux de l'Acadie l'an dernier et fait également partie de l'équipe de volleyball de l'école. Cette année, il se distingue encore en devenant le premier élève de 8<sup>e</sup> année à suivre des cours en ligne dans le cadre de l'école. De plus, il assume avec un camarade le rôle de gérant de la toute première cantine mise sur pied et gérée entièrement par les élèves, témoignant de sa fiabilité et de son esprit d'initiative.
- **Madame Hélène Hébert** occupe depuis plusieurs années le poste d'adjointe administrative, mais son rôle dépasse largement son titre officiel. Elle agit au quotidien comme soutien polyvalent auprès des élèves, incarnant tour à tour des fonctions d'infirmière, de confidente ou encore de figure rassurante. Qu'il s'agisse de blessures mineures, de moments d'émotion, d'objets oubliés ou de journées plus difficiles, elle accueille chaque élève avec calme, écoute et bienveillance, les aidant à retrouver leur équilibre avant de retourner en classe. Son attitude positive et son sourire contribuent à créer un climat chaleureux au sein du secrétariat et de l'école en général. Reconnu pour sa disponibilité et sa capacité à trouver des solutions, même dans les situations imprévues, elle est également une collègue très appréciée. Par son engagement quotidien et son sens de l'humanité, Mme Hélène joue un rôle essentiel dans la vie de l'établissement. Sa présence contribue à faire de l'école François-Xavier-Daigle un milieu plus accueillant, attentif et solidaire. Cette reconnaissance souligne l'importance et la valeur du travail qu'elle accomplit avec discrétion, mais dont l'impact se fait sentir chaque jour.
- **Madame Danie Ève Savoie** a longtemps enseigné en 3<sup>e</sup> année, où elle s'est démarquée par une approche bienveillante, une grande passion pour l'enseignement et une attention constante aux besoins des élèves. Il y a trois ans, elle a entrepris un congé d'études pour compléter une maîtrise en ressources. Depuis son retour, elle assume avec compétence les rôles d'enseignante ressource et d'enseignante en littératie au sein de l'école. Guidée par une vision centrée sur l'élève, elle met en priorité le respect du rythme d'apprentissage de chacun et adapte ses interventions pour favoriser la progression de tous. Sa sensibilité, sa capacité d'écoute et son aptitude à établir des liens de confiance en font un soutien essentiel pour la communauté scolaire. Artiste à ses moments libres, elle intègre parfois la musique dans ses pratiques pédagogiques, consciente de l'impact positif qu'elle peut avoir sur la concentration, la motivation et le bien-être des élèves. Certains élèves lui prêtent même un talent particulier : celui de faire tomber la neige — une affirmation encore à vérifier. Dévouée et engagée, Mme Danie Ève reflète pleinement les valeurs de l'établissement, notamment le respect, la bienveillance, la collaboration et l'engagement. Elle représente une source d'inspiration pour ses collègues et un modèle positif pour l'ensemble du personnel et des élèves.

- **Madame Annie Brideau** enseigne en 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année et s'implique depuis plusieurs années comme représentante du personnel et secrétaire du CPAÉ. Elle joue également le rôle de monitrice du Conseil des leaders, où elle accompagne et motive les élèves avec dynamisme. Elle a aussi été PAR pendant plusieurs années au sein de l'école. Très investie dans la vie parascolaire, Mme Annie se distingue par sa créativité et son engagement. Considérée comme la « scientifique de l'école », elle coordonne les activités scientifiques, notamment l'Expo-sciences. Elle passe aisément du laboratoire à l'amphithéâtre, où elle met en valeur les talents des élèves en théâtre et en improvisation, n'hésitant pas à endosser le rôle humoristique du « mauvais arbitre ». Innovante, elle a co-fondé avec une collègue le cours Créer, explorer et initier (CEI), s'inscrivant pleinement dans l'initiative d'école réimaginée. Discrète, travailleuse et profondément engagée, elle représente un modèle inspirant pour l'ensemble des élèves. Elle avait d'ailleurs déjà amorcé une transformation pédagogique dans sa classe avant même le lancement du projet d'école réimaginée au sein du district..
- **Madame Mélanie Doiron** occupe depuis plusieurs années le poste d'intervenante et se distingue par son engagement constant envers le bien-être des élèves. Avant même l'obtention d'une subvention gouvernementale, elle avait déjà mis en place un programme de petits déjeuners, dont elle assure elle-même l'approvisionnement et le service chaque matin, avec constance et bienveillance. L'an dernier, elle a innové en intégrant certains élèves au processus d'achat des aliments, leur offrant ainsi une expérience éducative concrète en lien avec l'approche de l'école réimaginée. Chaque année, elle organise également un loto 10/49 afin d'amasser des fonds pour soutenir diverses activités destinées aux élèves. Elle est aussi à l'origine de l'initiative des cadeaux secrets de Noël pour les enfants dans le besoin, un projet qu'elle porte avec dévouement année après année. Mme Mélanie ne ménage ni son temps ni ses efforts pour soutenir les élèves. Créative, elle met aussi son talent de décoratrice au service de l'école, notamment lors de la soirée de fin d'année des élèves de 8<sup>e</sup> année.

Le Conseil tient à leur transmettre toutes leurs félicitations et leurs remerciements pour leur engagement exceptionnel et leur contribution remarquable à la vie scolaire.

## 6. Perfectionnement du Conseil

Sans objet

## 7. Pour discussion ou décision du CED – avis de motion

### 7.1 Rétrospective des sept dernières années

Déclaration de la présidente du Conseil d'éducation du DSFNE pour souligner le départ à la retraite du directeur général Marc Pelletier :

*« Après sept années au service de notre District scolaire, je veux souligner ce soir le départ à la retraite de notre directeur général, Marc Pelletier, dont l'engagement, la rigueur et la vision ont profondément marqué notre organisation.*

*Dès son arrivée, cette personne d'exception s'est illustrée par une contribution soutenue et une performance exemplaire. Son leadership constant a assuré la stabilité du district et permis l'atteinte de résultats tangibles dont nous bénéficiions aujourd'hui.*

*Toujours disponible, entièrement dévoué à la mission éducative, il a entretenu avec notre Conseil d'éducation une relation fondée sur la transparence, la confiance, le respect mutuel et une complicité professionnelle rare. L'un de ses plus grands accomplissements demeure son leadership unificateur grâce auquel il a su transformer un contexte complexe en une véritable force collective. À la suite de la fusion de deux entités distinctes, il a su rassembler les équipes autour d'une vision commune et cohérente. Par sa patience, ses stratégies réfléchies et sa capacité d'écoute, Marc a harmonisé les pratiques, favorisé une culture organisationnelle solide et renforcé le sentiment d'appartenance au DSFNE. Cette cohésion, aujourd'hui pleinement enracinée, demeure à mon avis l'une de ses plus belles contributions.*

*Sur le plan administratif et financier, sa gestion exemplaire a permis au District de maintenir sept années consécutives d'équilibre budgétaire, générant des surplus qui ont été réinvestis de manière responsable dans nos priorités : les finalités éducatives, les équipements, les infrastructures et les ressources humaines. Cette saine gestion a offert à notre organisation une marge de manœuvre stratégique précieuse, rendant possible des choix porteurs pour l'avenir.*

*Visionnaire et mobilisateur, Marc a aussi su positionner notre District parmi les plus innovants au sein du réseau scolaire, grâce à des projets porteurs tels que l'école réimaginée et le calendrier scolaire flexible. Son leadership stratégique a permis de mobiliser le personnel autour d'objectifs clairs et d'une vision résolument centrée sur les élèves. Grâce à Marc Pelletier, notre climat organisationnel s'est stabilisé, la confiance s'est renforcée et une cohésion durable s'est installée à tous les niveaux.*

*Son implication remarquable s'est particulièrement manifestée dans les moments les plus exigeants. Durant la pandémie de Covid-19, il a assumé une charge de travail colossale sans attendre de reconnaissance équivalente. Dans un contexte d'incertitude, il a su maintenir la stabilité, la motivation et la cohésion du personnel, tout en s'assurant la continuité pédagogique et administrative grâce à des approches innovantes. Au-delà de la pandémie, il a marqué avec discernement à travers d'autres crises sociales, ministérielles ou internes, faisant constamment preuve de résilience et de leadership stratégique.*

*En somme, notre organisation a eu le privilège d'être guidée par une personne au-dessus de la moyenne, dotée d'un esprit d'analyse aiguisée, d'un flair remarquable pour les enjeux, d'une communication efficace et d'un engagement indéfectible.*

*Par son dynamisme et sa quête constante d'excellence, Marc Pelletier a contribué de manière exceptionnelle à l'amélioration de l'éducation offerte à nos élèves. Nous lui exprimons notre profonde gratitude et lui souhaitons une retraite pleinement méritée à la hauteur de l'impact qu'il laisse derrière lui.*

*Ghislaine Foulem,  
Présidente du CEDSFNE »*

À la suite de la déclaration de la présidente, plusieurs conseillers prennent la parole afin de souligner l'apport exceptionnel, le leadership et l'héritage durable que le directeur général Marc Pelletier laisse au sein du District.

Le conseiller Comeau rappelle une phrase marquante prononcée au début de son mandat : « *Nous ne sommes pas deux régions, mais un district.* » Il souligne qu'il s'agissait d'une vision simple à exprimer, mais complexe à concrétiser. Il reconnaît le travail accompli pour instaurer l'harmonie et l'unité, et félicite monsieur Pelletier pour cette réussite. Il mentionne également la reconnaissance des prix Éloize, affirmant que, grâce à son engagement dans les arts et la culture, personne n'a été oublié, et souligne le plaisir qu'il a eu à travailler à ses côtés.

La conseillère Mallais-Comeau lui souhaite une bonne retraite et une continuité empreinte de succès.

La conseillère Maltais se dit très impressionnée par son leadership, soulignant que le bien-être des jeunes a toujours été au cœur de ses préoccupations. Elle met en valeur sa transparence, sa disponibilité et le sérieux avec lequel il a abordé chaque dossier. Elle reconnaît les changements positifs apportés, sa capacité à rallier les gens et à innover, affirmant que, bien que d'excellents leaders aient précédé, peu ont atteint ce niveau d'impact.

Le vice-président Gallant souligne sa capacité à mobiliser le personnel, à inspirer la confiance et à démontrer un engagement constant et sincère.

Le conseiller Ouellette met en avant sa transparence, sa collaboration avec les organismes de la région et une vision partagée axée autant sur le bien-être du personnel que sur celui des élèves.

Le conseiller Robichaud le remercie pour les sept dernières années, reconnaissant que le parcours n'a pas toujours été facile, mais soulignant l'ampleur de son dévouement et de son engagement.

La conseillère Hébert revient sur leurs premières rencontres, évoquant l'importance d'avoir appris à connaître la personne derrière le rôle. Elle souligne son leadership naturel, sa capacité à rassembler les équipes avec authenticité et équité. Elle mentionne le rôle de mentor et de référence qu'il a joué, affirmant qu'elle ne le voit pas se retirer complètement et que leur collaboration a formé une équipe solide.

Le conseiller Morais rappelle l'avoir connue auparavant dans le cadre des Jeux de l'Acadie. Il souligne son calme, sa présence d'esprit, sa vivacité intellectuelle et sa capacité à soulever des points auxquels le Conseil n'avait pas pensé. Il met en valeur l'importance qu'il accorde à chaque personne, une qualité ressentie tant au Conseil que dans les rencontres de CPAÉ, et reconnaît l'apport considérable qu'il a offert au District.

Enfin, Rayanne souligne la confiance qu'il inspire, son intérêt sincère envers les autres et le considère comme une véritable perle pour l'organisation.

Le directeur général s'adresse ensuite au Conseil pour exprimer sa reconnaissance. Il mentionne avoir été profondément touché par les rencontres de la journée, tant avec les directions que les membres du Conseil qui l'on honoré. Il reconnaît que l'accès à la fonction de directeur général peut être intimidant et souligne l'importance du rôle du Conseil d'éducation, dont le travail a été mis davantage en valeur ces dernières sept années. Il rappelle les nombreuses crises traversées ensemble, notamment durant la pandémie, et souligne le soutien reçu du Conseil lors de projets majeurs, dont *la semaine réimaginée*. Il affirme qu'une crise révèle le leadership et remercie le Conseil pour la confiance accordée, rappelant que celle-ci se gagne. Il conclut en soulignant que le bien commun et la réussite des élèves demeurent au cœur de l'engagement du Conseil.

## 8. Adoption des procès-verbaux

### 8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 12 novembre 2025

#### **MOTION 356, RÉSOLUTION 53-8.1**

**La conseillère Maltais propose**  
**Appuyée par le conseiller Morais**

**QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 12 novembre 2025.**

**Adopté**

#### **8.2 Suivis découlant des procès-verbaux**

Les suivis ont été effectués tel que prévu.

## 9. Vérification du rendement de la direction générale

### 9.1 Nominations

La direction générale désignée annonce les récentes nominations au sein du DSFNE :

- **Madame Aurelie Juste** au poste de **responsable des finances**. Elle est entrée en fonction le 24 novembre dernier. Madame Juste nous arrive d'UNI Coopération Financière où elle a œuvré au cours des dix dernières années et développé une expertise au niveau des finances
- **Madame Audrey FERRER** au poste de **coordonnatrice des travailleurs d'établissement** dans les écoles. Elle est entrée en fonction le 24 novembre dernier. Elle nous arrive du CAIENA où elle s'est bâti une solide expérience par son rôle de coordonnatrice d'établissement puis de directrice générale durant trois ans et demi.
- **Madame Marie-Claire Duguay** au poste de **direction adjointe des ressources humaines** du DSFNE. Elle entrera en fonction le 5 janvier 2026. Madame Duguay possède une vaste expérience en accompagnement professionnel et en gestion

d'équipes. Elle a contribué au déploiement de services provinciaux, à la formation du personnel et à la mise en place de processus efficaces. Son leadership et sa capacité d'analyse seront des atouts importants pour le DSFNE.

## **9.2 Rapport de vérification de la direction générale**

La direction générale présente le rapport de vérification portant sur la finalité 2, *Soutenir une vie saine et équilibrée (SVSÉ)*. Elle est accompagnée de madame Haché, directrice des services de soutien à l'apprentissage par intérim, et de madame LeBlanc, directrice des ressources humaines, qui agissent à titre de championnes de cette finalité.

Deux priorités sont mises de l'avant dans le cadre de cette finalité :

1. la personne apprenante veille à son bien-être mental, émotionnel et spirituel ;
2. la personne apprenante veille à son bien-être physique.

Il est précisé que le terme *relations saines* est choisi de façon consciente afin de promouvoir un équilibre au quotidien, plutôt qu'une logique de performance. Un travail de révision des échelles de cheminement est également réalisé afin qu'elles englobent désormais l'ensemble des trois finalités du Conseil. Les budgets alloués à la finalité SVSÉ sont présentés au Conseil.

Les indicateurs de réussite sont détaillés et référencés aux annexes 2, 3 et 4. Ces données proviennent du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick et permettent de dresser un portrait du niveau de santé de la population scolaire du DSFNE selon les groupes d'âge. L'analyse de ces résultats guide la mise en place de différentes actions dans les écoles en lien avec cette finalité.

L'échelle de mesure des finalités détermine le niveau souhaité à atteindre dans les écoles. L'indicateur de réussite se manifeste notamment par la capacité des élèves à devenir des instigateurs de projets. À titre d'exemple, à l'école François-Xavier-Daigle, la proportion de jeunes instigateurs passe de 4 % en début d'année à 20 % en fin d'année, ce qui représente une évolution significative et correspond à l'objectif visé dans la dernière colonne de l'échelle de cheminement.

Madame Haché et madame Leblanc présentent ensuite le Guide mieux-être du DSFNE.

Il est précisé que l'objectif du guide n'est pas d'étiqueter les élèves, mais bien de miser sur l'importance d'un équilibre tout au long de la semaine. Les écoles ayant exprimé qu'elles mettaient déjà en place de belles initiatives, le guide vise également à valoriser et à faire rayonner ces bons coups.

Le guide comprend notamment :

- la présence de personnes ambassadrices, chargées de transmettre de petites pensées liées au bien-être ou de susciter des initiatives dans les écoles ;
- des recommandations issues du Guide alimentaire canadien, ainsi qu'un rappel de la politique 711, en soulignant l'importance de consulter le CPAÉ et de solliciter son appui ;

- des propositions de menus équilibrés et simples, appréciés des jeunes, élaborées à la suite de consultations auprès des élèves ;
- l'annonce de l'offre de petits déjeuners depuis septembre 2025, avec l'espoir d'y ajouter l'offre de dîners l'année prochaine ;
- la mise en valeur des bons coups des écoles, notamment les bars à salades, à fruits et à pâtes, favorisant l'absence de gaspillage, les aliments non consommés pouvant être réutilisés le lendemain ;
- la mise en lumière de bonnes pratiques en activité physique ;
- des exemples de projets approuvés, dont l'achat de draisennes, ayant permis à 90 % des jeunes d'apprendre à faire du vélo sans pédales, avec une progression graduelle grâce à l'ajout de skis et de pédales par l'enseignante.

Il est mentionné que le guide a été distribué lors de la rencontre d'orientation stratégique du DSFNE et qu'une volonté de diffusion plus large au sein de la communauté est exprimée.

Un dernier élément est présenté, soit la trousse émotionnelle, destinée aux élèves de la maternelle à la 2<sup>e</sup> année, afin de soutenir le développement de l'intelligence émotionnelle.

En période de commentaires, la conseillère Mallais Comeau souligne que le taux d'intimidation demeure élevé. Le directeur général répond que des mentors en gestion du comportement sont en place afin d'accompagner les écoles. Il ajoute qu'une meilleure compréhension de ce qu'est la violence contribue également à une plus grande capacité de reconnaissance et de dénonciation des situations d'intimidation.

Le vice-président Gallant indique que, selon lui, les données présentées reflètent une réalité crédible. Il se dit rassuré par ces chiffres, puisqu'ils permettent d'agir concrètement, alors qu'auparavant certaines situations demeuraient méconnues ou non dénoncées.

### **MOTION 357, RÉSOLUTION 53-9.2**

**La conseillère Hébert propose  
Appuyée par la conseillère Maltais**

**QUE soit approuvé comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la direction générale portant sur la finalité 4.2, tel que présentée par la direction générale.**

**Adopté**

## **10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation**

### **10.1 Rapports des comités**

#### **10.1.1 Comité des finances et des infrastructures**

##### **10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – 30 novembre 2025**

La conseillère Mallais Comeau détaille que sur un budget total de 220 000 \$, le CED totalise des dépenses de 132 282 \$ en date du 30 novembre 2025, présentant un solde de 87 718 \$.

### **10.1.2 Comité jeunesse**

#### **10.1.2.1 Rapport**

L'élève conseillère Chawki présente un excellent Conseil jeunesse très investi. Lors de la rencontre du 25 novembre dernier, la responsable des communications et des relations stratégiques a fait une présentation sur la politique 311 et a répondu aux questionnements des élèves.

L'élève conseillère Chawki revient sur la formation offerte aux membres des Conseils des élèves, 85 élèves et l'ensemble de leurs moniteurs participeront.

La prochaine réunion du CJCED se déroulera le 10 décembre et la direction générale désignée fera une présentation sur les ressources en santé mentale.

### **10.1.3 Rapport d'évaluation des politiques**

#### **10.1.3.1 Politique 1.0 – Engagement global en matière de gouverne**

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

#### **10.1.3.2 Politique 1.4 – Code de conduite des membres du CED**

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

### **10.1.4 Comité d'évaluation de la direction générale**

#### **MOTION 358, RÉSOLUTION 53-10.1.4**

**La conseillère Maltais propose**

**Appuyée par le conseiller Ouellette**

**QUE les recommandations du comité relatives au rendement de la direction générale soient acceptées telles que présentées lors de la réunion à huis clos du 4 décembre 2025.**

**Adopté à l'unanimité**

## **11. Renseignements**

### **11.1 Rapport de la présidente**

La présidente s'assure que l'ensemble des membres du Conseil a bien reçu son rapport.

### **11.2 Correspondances**

#### **11.2.1 Lettre ministre – Transfert d'une parcelle de terrain Le Tournesol**

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

#### **11.2.2 Lettre ministre – Transfert d'une parcelle de terrain Carrefour Étudiant**

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

#### **11.2.3 Lettre d'appui aux Agents et agentes de développement communautaire**

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

**12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)**

L'ensemble des commentaires reçus témoigne d'une réunion très positive et appréciée. Les membres soulignent la qualité des échanges, la pertinence des sujets abordés et le bon fonctionnement du Conseil. Plusieurs mentionnent que la diversité des points de vue enrichit les discussions et que les idées peuvent s'exprimer et s'opposer dans un climat de respect, sans que les personnes ne s'affrontent.

La dynamique du Conseil est perçue comme saine et efficace, chacun connaissant bien son rôle et y contribuant activement. L'orientation prise par le Conseil suscite de la confiance et de l'enthousiasme quant à l'avenir.

Un remerciement particulier au directeur général Marc Pelletier est exprimé à plusieurs reprises pour son leadership et le plaisir de collaborer avec lui, tout en soulignant l'accueil et la bienvenue réservés à Stéphanie Kerry.

Les présentations et reconnaissances offertes au cours de la rencontre sont jugées pertinentes et bien méritées.

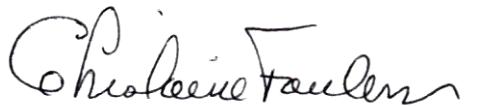
Finalement, plusieurs membres profitent de l'occasion pour souhaiter de joyeuses fêtes à l'ensemble des personnes présentes et pour remercier l'équipe pour son travail et son professionnalisme.

**13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public**

Sans objet

**14. Levée de la séance**

La conseillère Hébert propose la levée de la réunion à 20h43.



Ghislaine Foulem  
Présidente



Marc Pelletier  
Directeur général et secrétaire du  
Conseil